

député de Saint-Boniface, ni du Parti libéral. C'est ce que dit M. Forget: un mauvais calcul politique, un geste vain du point de vue économique, une perte de temps et de crédibilité politique. Même ceux qui partagent l'idéologie des conservateurs ne se rangent pas à leurs côtés pour appuyer ces mesures.

Ce n'est pas tout. J'ai dit au départ, rappelez-vous, que le gouvernement jouait sur les sentiments des Canadiens parce qu'ils ont indéniablement le sens de l'équité. Nous n'aimons pas les tricheurs. Voyons ce que le Conseil économique du Canada a dit à propos des chômeurs. Il est écrit, dans un rapport que ce conseil a publié en 1991, que les travailleurs qui quittent leur emploi ne sont pas une lourde charge pour la caisse de l'assurance-chômage. Évidemment, nous connaissons le sort de cet organisme. Lorsqu'on donne de bons conseils honnêtes, on s'expose.

Selon une analyse des chiffres de 1986 sur l'emploi, la moitié de ceux qui quittent leur emploi en prennent immédiatement un autre, monsieur le Président. Vous le savez, j'en suis certain, mais les députés ministériels l'ignoraient. Je tiens à ajouter autre chose: non seulement la moitié de ces travailleurs ont accepté immédiatement un nouvel emploi, mais un autre groupe de 43 p. 100 en a trouvé un autre dans les dix semaines. Par contre, seulement 5 p. 100 de ceux qui ont perdu leur emploi en ont retrouvé un autre immédiatement et 50 p. 100 l'ont fait dans les dix semaines. Il est donc clair, d'après les résultats de cette étude digne de foi, que ce projet de loi ne fera rien pour les personnes qui décident de quitter volontairement leur emploi, car ce n'est pas à ce niveau que se situe le problème.

Le gouvernement dit qu'il veut éliminer la fraude. Nous avons déjà prouvé qu'il y a moins de 1 p. 100 de fraudeurs. Nous avons déjà prouvé que, sur des dépenses de quelque 20 milliards de dollars, il y a probablement environ 200 millions de dollars qui ne sont pas utilisés de façon appropriée. C'est beaucoup d'argent, mais par rapport au montant total de 20 milliards, c'est très peu.

Il est intéressant de regarder la situation du Canada comparativement aux autres pays du Groupe des Sept. Nous aimons parler de notre participation au Groupe des Sept. Actuellement, le Canada fait partie de la majorité. La plupart des pays du Groupe des Sept paient des prestations d'assurance-chômage aux personnes qui quittent volontairement leur emploi. Pourquoi le gouvernement change-t-il sa politique? Pourquoi? Il dit que c'est pour éliminer la fraude, mais nous constatons qu'il y a très peu de fraudeurs et qu'ils coûtent très peu au gouvernement. Nous constatons aussi que les gens qui quittent volontairement leur emploi en trouvent un autre

très rapidement. Nous savons aussi que très peu de gens quittent leur emploi en pleine récession.

Pourquoi donc le gouvernement veut-il adopter une telle mesure? Je crois savoir pourquoi, et je vais vous le dire, monsieur le Président, ainsi qu'à mes collègues. J'ai dit au départ que le gouvernement exploite la crainte des Canadiens, la crainte que leur inspire une situation économique très difficile. L'argent est rare. Quiconque triche nuit à tout le monde. Je crois que c'est vrai et je pense que tous les Canadiens sont aussi de cet avis, mais le gouvernement exagère l'ampleur du problème.

Deuxièmement, il exploite notre sens de la justice, car nous ne voulons pas que les gens trichent. Il exploite cet aspect aussi. Il ne s'attaque pas au véritable problème. Nous savons que la caisse d'assurance-chômage est financée par les employeurs et par les travailleurs. Le gouvernement verse encore une contribution importante, mais c'est très peu par rapport à ce que paient les travailleurs et les employeurs.

Même si le gouvernement dit que, d'après ses estimations, et nous savons ce que valent ses estimations, il pourra économiser 2,45 milliards de dollars sur deux ans—aux frais des chômeurs, bien entendu—nous savons aussi que la caisse d'assurance-chômage affiche déjà un déficit de près de 5 milliards de dollars et que, d'ici environ un an, il atteindra presque 7 milliards. Si le gouvernement essaie vraiment de résoudre le problème, il s'y prend mal, de toute évidence.

• (1840)

Vous vous souvenez sans doute, monsieur le Président, que le gouvernement a tenté de redéfinir la pauvreté. Pourquoi? Parce qu'il a trouvé les chiffres alarmants. Comme il ne réussissait pas à résoudre le problème, il a dit que la notion de pauvreté avait changé. Il en a proposé une nouvelle définition. Il a fait en sorte que les pauvres ne figurent pas dans les statistiques.

Le gouvernement essaie maintenant de trouver une nouvelle définition du chômeur. C'est ce qu'il tente de faire, parce qu'il ne sait pas comment venir à bout des problèmes. Il change les règles. Il veut faire croire que les gens fraudent ou exploitent le système, de manière à rehausser son image, à donner l'impression qu'il est intransigent et qu'il fait ce qu'il faut. Par la même occasion, il essaie de charmer l'électorat.

[Français]

Je trouve cela lamentable, vraiment lamentable, monsieur le Président. J'aurais bien aimé, pour la première fois en deux termes, que le gouvernement écoute un peu, un tout petit peu les membres de l'opposition et qu'il